



Section de Savoie



Conseil départemental de formation

Le conseil départemental de formation s'est réuni jeudi 23 juin 2016.

Présents à ce conseil : l'IENA, conseiller pédagogique départemental formation, conseiller péda départemental TICE, conseiller péda départemental EPS, conseillère péda langues, 2 directeur/directrice d'école d'application, directrice de l'ESPE, 2 élus du personnel : SE-UNSA et SNUIPP.

Le SE-Unsa est intervenu pour regretter l'absence des conseillers pédagogiques de circonscription à ce conseil de formation. En effet, il semblait pour nous indispensable qu'ils soient associés à cette réflexion. Ils sont bien en effet au cœur de la formation continue des enseignants.

Bilan 2015/2016 :

Formation initiale :

- 85 stagiaires
- 27 PEMF + CPC de circonscriptions
- 21 étudiants en Master2 mais pas admis au CRPE. Ils ont une journée par semaine (sur 18 semaines) et suivis par des PEMF
- 101 étudiants Master1 : stage d'observation et pratique accompagnée chez des maîtres d'accueil temporaires = 150 collègues volontaires et recensés pour accueillir ces étudiants (dont 1/3 en maternelle)

Le SE-Unsa est intervenu pour porter les demandes d'amélioration des collègues PES savoyards. En effet, si des points positifs sont à noter, il y a aussi des marges de progrès pour permettre une formation plus sereine : parcours professionnels plus adaptés pour les collègues déjà détenteurs d'un Master2, faire attention à ne pas surcharger certaines périodes (problème de la période 4 qui est un moment trop difficile avec trop de dossier à rendre + mémoire...), organisation simplifiée de temps d'observation d'autres niveaux de classe toute l'année...C'est aussi dans ce sens que le SE-Unsa Savoie est intervenu lors d'un groupe de travail sur la formation au rectorat.

Nous en avons profité aussi pour rappeler que nous étions défavorables à la proposition rectorale faite aux stagiaires de pouvoir faire des remplacements en fin d'année. Pour nous, il faut tout mettre en œuvre pour permettre des temps d'observation dans des classes mais pas les mettre en responsabilité en fin d'année. Il n'y aurait qu'un ou une jeune collègue qui en aurait fait la demande selon l'administration.

Formation continue :

- 179 modules de formation animation pédagogique
- 98 modules de formation : stages +réunions
- 237 modules de stage avec appel à candidature
- 40 modules de stage sans appel à candidature
-

1. Concernant la formation statutaire :

Formation des directeurs avec 5 semaines + 3 jours (durée statutaire)



Section de Savoie

2. Formation diplômante et qualifiante :

- Formation DEPS (psychologue scolaire)
- Formation CAPA-SH
- Formation CAFIPEMF
-

3. Formation spécifique REP+ :

18 demi-journées de formation aux collègues avec 4 TRB « dédiés »

4. Autres formations spécifiques :

Enseignants référents, RASED, psy, TRB pour aller en ASH, coordonateurs Ulis école, stages dispositif EMILE, stages personnes ressources, stages pour assistants de prévention, formations de formateur, école et cinéma, classes de découverte, enfants allophones, enfants du voyage, éducation à la sexualité...

Le SE-Unsa est intervenu pour rappeler qu'au-delà de tous ces éléments, la formation continue est loin des attentes des collègues sur le terrain. Concrètement nous sommes passés d'une formation continue bien plus conséquente et organisée en stages avec appel à candidature qui se déroulaient sur plusieurs jours (même semaines) à une formation continue presque exclusivement basée sur les animations pédagogiques. A ceci s'ajoute un manque cruel de remplaçants : des collègues qui ne peuvent pas se rendre en stage faute de remplaçants ou même des stages annulés. Mais aussi des collègues qui ne postulent pas sur les stages car aucune connaissance du lieu et des dates des formations...ou des collègues obligés d'annulés leur stage car prévenu trop tard et déjà des sorties scolaires (classe de découverte par exemple) programmées...

L'administration nous a dit avoir entendu nos remarques et nous a informés que le plan de formation devrait être donné aux collègues avant cette fin d'année scolaire. De plus, l'administration va essayer de donner les dates plus en avance pour permettre aux collègues de mieux s'organiser. La majeure partie des stages se fera avant les vacances d'automne et à partir du mois de mai car c'est à ce moment que les remplaçants sont plus disponibles.

Plan de formation pour 2016/2017

Formation initiale :

- 48 stagiaires lauréats du concours + 3 prolongations de stage (stagiaires avec plus de 36 jours d'absence) + stagiaires en renouvellement (entre 1 et 5 collègues)
- Étudiants en Master2
- Étudiants de Master1
-

Le SE-Unsa est intervenu pour rappeler l'importance des visites de formation dans les classes des stagiaires par les collègues PEMF. Il faudrait pouvoir faire plus de visites (4 faites en Savoie).

Formation continue :

Stage de formation : l'administration nous a dit que le plan de formation était bouclé pour l'année prochaine. Il est en adéquation avec les priorités nationales.



Section de Savoie

Voici les différentes thématiques :

- Accueil / scolarisation des enfants de moins de trois ans
- Nouveaux programmes de maternelle
- La maîtrise des savoirs fondamentaux
- Accompagnement du dispositif plus de maître que de classe
- Les parcours citoyens
- Les Activités Pédagogiques Complémentaires
- Accueillir des élèves allophones
- Accueillir des élèves porteurs de handicap
- Usage du numérique

Pour les animations pédagogiques, il y aura des priorités : enseignement des langues vivantes, évaluations et suivi en maternelle, nouveaux programmes cycles 2 et 3, mise en œuvre du nouveau cycle 3, le livret scolaire numérisé... et aussi une marge de manœuvre laissée aux circonscriptions en fonction des besoins...

12h00 avec des thématiques obligatoires :

Cycle 1 :

- Éveiller la diversité linguistique
- Organiser l'espace
- Les rituels
- Construire un emploi du temps
- Langage et motricité

Cycles 2 et 3 :

- Enseigner en LVE
- Enseigner la natation à l'école
- Enseignement moral et civique
- Enseigner les mathématiques
- Socle commun et nouveaux programmes
- Le livret scolaire numérique
- Enseigner l'oral

6h00 avec des thématiques au choix :

- PSC1 (9h donc 6h sur les animations péda et 3h sur le temps perso !)
- Apprendre à porter secours
- Sciences
- Travailler avec un Environnement Numérique de Travail (ENT)
- Évaluer avec le numérique à l'école maternelle
- Parcours : artistique / physique et sportif/ culturels / citoyenneté / santé
- Enseigner à un élève allophone
- Histoire-géographie
- Accueillir et accompagner un stagiaire en master
- Retour évaluation d'école pour école ayant eu une évaluation d'école



Section de Savoie

Le SE-Unsa est intervenu par rapport aux animations pédagogiques « dites » obligatoires et nos collègues directeurs/directrices. La plupart de nos écoles savoyardes sont de petites directions où les directeurs/directrices sont avant tout en classe. 12h d'animations « dites » obligatoires + 3h de réunion des directeurs en début d'année...il suffit encore d'une autre animation (PACTE par exemple) et nos collègues ne peuvent même pas choisir une animation pédagogique de leur choix. Pas de stage de formation + aucun choix d'animation pédagogique : **ceci pose véritablement la question de l'accès pour tous les collègues enseignants à la formation continue !!!**

Journée de solidarité 2017

Pour l'administration : deux possibilités :

- soit le lundi de Pentecôte
- soit 2 fois ½ journée.

Des thématiques seront données par l'administration :

- cycle 1 : Évaluation et carnet de suivi numérique
- cycle 2 : Apprendre à lire et écrire dans toutes les disciplines
- cycle 3 : Mise en œuvre du nouveau cycle 3

Pour le SE-Unsa, il faut laisser la possibilité aux enseignants d'organiser le temps de récupération de la journée de solidarité sous d'autres formes. A suivre...

Enseignants titulaires 1^{er} année et 2^{ème} année :

Ils seront un peu moins de 200 selon l'administration. Ils auront les 12 heures obligatoires mais aussi 6 heures d'accompagnement spécifique :

- la différenciation
- enseigner l'orthographe
- préparer sa première inspection (T2)

Le SE-Unsa a rappelé qu'il était important que ces jeunes collègues soient accompagnés et notamment par les collègues conseillers pédagogiques de circonscription. Ceci est une priorité. Il faut donc donner les moyens aux CPC pour réaliser cette mission.



Section de Savoie

